

Cap sur l'été au Phare d'Antifer !



Dans le cadre du programme de valorisation culturelle du patrimoine maritime, le phare du Cap d'Antifer ouvrira ses portes au public du 1^{er} juillet au 31 août 2025, pour une saison estivale riche en découvertes culturelles et touristiques.

JUL 17 Ouverture des expositions

Les visiteurs pourront accéder librement aux expositions du mercredi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, **sous réserve qu'aucune visite guidée ne soit en cours.**

Visites guidées d'une heure du phare : De 5 à 10 euros par personne

Une occasion unique de découvrir les coulisses du phare, sa machinerie, ses expositions commentées et d'accéder exceptionnellement à la tour pour admirer un panorama spectaculaire !

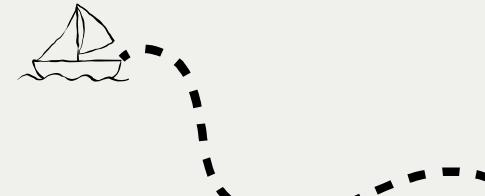
Horaires des visites guidées (sur réservation) :

- LUNDIS ET MARDIS : 10H / 14H / 15H*
- MERCREDI APRÈS-MIDI : 14H30 / 15H30*
- JEUDI AU DIMANCHE : 11H / 14H30 / 15H30*

*(créneaux ouverts en cas de forte demande)

Balade des paysages d'une durée de 2 heures : 10 à 30 euros par personne

Une promenade commentée au cœur des paysages maritimes d'Antifer avec un accès au phare, le mercredi de 10h30 à 12h30.



Informations pratiques :

Réservation obligatoire pour les visites guidées (places limitées).

Renseignements et réservations : mairie.la.poterie@wanadoo.fr ou
au 02.35.27.01.55